

Info-antibio N° 39 : Septembre 2013

Lettre mensuelle d'information sur les antibiotiques.

Moins prescrire d'antibiotiques, c'est préserver leur efficacité

Le bon usage des antibiotiques limite le développement des bactéries résistantes et préserve l'efficacité des antibiotiques...

Cette lettre présente de manière synthétique des actualités ou mises au point concernant les antibiotiques. Elle est accessible gratuitement en inscrivant son mail [ICI](#). Les liens internet sont actifs et amènent à des documents accessibles sans restriction.

Place du référent antibiotiques à l'hôpital)

La place du référent vient d'être renforcée par le [décret du 20/9/2013 sur les CME et la politique du médicament](#). Ce décret comporte un chapitre sur le bon usage des antibiotiques qui indique que les établissements de santé doivent se doter d'un référent en antibiothérapie qui « assiste la CME dans la proposition des actions de bon usage des antibiotiques et l'élaboration des indicateurs de suivi de mise en œuvre de ces mesures et organise le conseil thérapeutique et diagnostique dans l'établissement.

Jusqu'à-là, l'action du référent reposait sur une [circulaire de 2002](#). Or, une circulaire est non opposable, à l'inverse d'un décret. Les établissements de santé vont donc devoir désigner un référent (dont le niveau de diplôme et de compétence devrait être défini par une nouvelle circulaire).

Si l'on ajoute ça à la valorisation par [l'ICATB2](#) d'un ratio temps de référent/nombre de lits (0,3ETP/400 lits MCO et 0,1 ETP/400 lits SSR/SLD/psy) sur le temps dédié, et même si c'est très insuffisant par rapport aux besoins, il devrait être (un peu) moins difficile de mener une politique ATB active dans nos hôpitaux.

Pivmecillinam

[Avis de la commission de la transparence](#) du 3/4/13 (mis en ligne le 15/7/13)

Le pivmecillinam est une bêta-lactamine, active sur les BGN (mais pas les CG+), administrée par voie orale. Elle présente l'intérêt d'être parfois active sur certaines souches productrices de BLSE, d'être administrable pendant la grossesse et d'avoir peu ou pas de résistances croisées avec les autres bêta-lactamines. Elle n'était plus remboursée et plus disponible en France.

Cet avis de la commission de la transparence permet de nouveau **un remboursement, et une mise à disposition du pivmecillinam.**

Cependant, la prise en charge n'est accordée que pour les cystites aiguës simples.

Ceci n'a qu'un intérêt minimal, dans la mesure où, pour les cystites aiguës simples, un ECBU n'est pas recommandé en première intention et où il n'est pas recommandé d'utiliser le pivmecillinam en probabiliste.

L'intérêt du pivmecillinam est principalement d'offrir une alternative à d'autres molécules de spectre plus large et, en particulier lorsqu'il s'agit d'une BLSE y restant sensible.

Ceci avait d'ailleurs bien été précisé dans les recommandations de l'ANSM (ex-AFSSAPS) de 2008 qui mettait la molécule en relais possible, après antibiogramme, dans les cystites compliquées.

Ces recommandations ne sont plus visibles sur le site de l'ANSM mais le restent sur [infectiologie.com](#) ([Recommandations](#), [Argumentaire](#), [Alerte nitrofurantoïne](#)), dans l'attente de la publication prochaine par la SPILF de recommandations actualisées de prise en charge des infections urinaires communautaires.

Documents récents

InVS : [Bilan de 10 années de surveillance de la tularémie chez l'Homme en France](#)

InVS : [Investigation d'un épisode de cas groupés de salmonellose à Paris 7e](#)

IDSA : [Laboratory Diagnosis of Infectious Disease](#)

CDC : [Rapport sur la résistance bactérienne](#)

ECDC : [ERLN-TB expert opinion on the use of the rapid molecular assays for the diagnosis of tuberculosis and detection of drug resistance](#)

NICE : [Colistimethate sodium and tobramycin dry powders for inhalation for treating pseudomonas lung infection in cystic fibrosis.](#)

Médecine et
maladies infectieuses



Sources d'information nationales sur l'utilisation des antibiotiques

Sociétés savantes : consensus et conférences d'experts : [Infectiologie.com](#)

[ANSM](#) : AMM des antibiotiques, surveillance des effets indésirables. [Site sur les antibiotiques](#) du Ministère de la Santé. Évaluation des pratiques : [HAS](#) - [SPILF](#).

Sites régionaux d'information sur les antibiotiques : [Lorraine](#) - [Nord Pas de Calais](#) - [Pays de la Loire](#)

Un service du journal *Médecine et Maladies Infectieuses* & de la SPILF (Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française), membre de la Fédération Française d'Infectiologie. Rédigé par le Dr S.